

Article écrit par Christian SCHOLLY le 1 mars 2017

Sécurité routière : un nouvel élan ?

Billet d'humeur de Christian Scholly au sujet du rôle du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) et de l'implication de l'Automobile Club Association.



Christian Scholly, Directeur de l'Automobile Club Association / © Christian Kempf

Ce début d'année 2017 a vu la relance du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR).

Cette instance est chargée de faire des recommandations au gouvernement en matière de sécurité routière. Un décret du 20 janvier 2017 est venu préciser la composition de ce "nouveau" CNSR. Votre Club y sera représenté par Céline KASTNER, Directrice Juridique et des Politiques Publiques de l'ACA et par son Président, Didier BOLLECKER. Jean TODT, Président de la FIA (laquelle regroupe tous les Clubs de la planète) entre également au CNSR en tant que "personnalité qualifiée", parce qu'il est notamment Envoyé Spécial de l'ONU pour les questions de sécurité routière. Ces nominations permettront de relayer les propositions du Club au sein du CNSR. Mais, c'est bien sûr à vous qu'il appartient, en premier lieu, de contribuer à élaborer ces propositions.

N'hésitez pas à me faire part de vos suggestions car la sécurité routière reste un enjeu majeur pour notre pays. Outre les drames humains terribles que les accidents entraînent dans les familles, leur coût pour la collectivité est de 25 milliards d'euros par an.

Bien sûr, les quarante dernières années ont vu la situation s'améliorer nettement. En 1972, on déplorait 18 034 décès sur nos routes. En 2013, ce sont 3 268 personnes qui ont été tuées. Dans le même temps, le trafic routier a été multiplié par 2,5. Mais la situation s'est un peu compliquée ces dernières années. Après les hausses enregistrées en 2014 (3 384 morts) et 2015 (3 461 morts), la France a connu une troisième année consécutive d'augmentation de la mortalité routière en 2016, certes faible de + 0,2 %, avec 3 469 personnes tuées. Cette situation est d'autant plus complexe que plus d'une quarantaine de mesures ont été lancées en 2015, dont l'interdiction du kit mains libres au volant, l'abaissement du taux d'alcoolémie pour les conducteurs novices, les tests salivaires pour détecter les stupéfiants.

On constate aussi que le nombre de radars a largement augmenté. Ils sont passés de 960 en 2007 à 2 200 fin 2012 et avoisineront les 4 000 machines de tous types en 2017. Clairement, ces engins doivent être utilisés car ils contribuent à l'amélioration de la sécurité routière, mais les chiffres, depuis 3 ans, démontrent que cet outil seul est insuffisant et que notre politique de sécurité routière

doit englober bien d'autres aspects et se renforcer sur les questions d'alcoolémie, de stupéfiants, de distraction au volant, d'endormissement et d'hypovigilance... le tout dans un contexte de déploiement progressif des véhicules autonomes, de la numérisation de notre société et du vieillissement de la population.

Il faut également ne pas oublier la question de la formation continue tout au long de la vie, car qui pourrait croire qu'il sait vraiment conduire parce qu'on lui a donné un permis au bout de quelques heures d'apprentissage ? Plus largement, la formation de l'automobiliste, du motard, du cycliste, du piéton doit être placée au centre de toutes les attentions du CNSR.

Il n'y a plus qu'à espérer un nouvel élan pour la sécurité routière en 2017. En tout cas, le Club y jouera pleinement son rôle.

Bonne route à tous !

Illustration : © Pierre Klein